

Collectivité exemplaire

Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde ! (Ghandi)

De quoi s'agit-il ?

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est investie dès 2006, devançant le Grenelle et ses applications, dans un [Plan Climat Territorial](#), approuvé à l'unanimité en 2007.



M2A et la Ville de Mulhouse ont développé un management

participatif et collaboratif à l'aide de projets innovants et fédérateurs, qui permettent à la collectivité de se montrer exemplaire pour le territoire. Le Plan Climat Territorial est un cadre incontournable pour mobiliser les élus et les 3100 agents de la Ville de Mulhouse et de m2A.

M2A et la Ville de Mulhouse ont donc lancé dès 2008 un Plan Climat d'entreprise, en complément de la politique d'achat durable menée depuis plusieurs années.

Développer et promouvoir l'éco-exemplarité



La mise en œuvre du Plan Climat d'Entreprise (PCE) de m2A et

de la Ville de Mulhouse se décline sur plusieurs axes de travail :

Sensibiliser, (in)former et accompagner dans la durée

Chaque année, un temps de sensibilisation est organisé par le biais d'expositions avec visites guidées, forum

débats, projection de film,...

Une rubrique dans le magazine interne « Le Lien » a été mise en place depuis 2010 et permet de s'informer sur les mesures/actions réalisables à l'échelle d'un service. Une identité visuelle spécifique a été créée afin d'apporter plus de lisibilité à l'action.

Associer, impliquer et faire participer les agents

La méthode choisie consiste à monter des projets de services autour d'activités spécifiques et mettre en place une démarche de style « bottom-up » : les agents du service participent à un forum/débat qui permet de faire émerger les attentes, et des actions sont ensuite proposées.

Proposer des actions dans les différents domaines :

- Le Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : lancé en 2005, il propose la promotion des modes de déplacement alternatifs (plate forme de covoiturage, vélos de service, cartes de bus de services) et des mesures incitatives pour les déplacements domiciles-travail (participation financière au frais d'entretien vélos et aux abonnements de transports en commun) ; le PDE est devenu partie intégrante du PCE.
 - Les achats durables : le service des Moyens généraux, qui fournit l'ensemble des services en fournitures de bureau, participe à la démarche des achats durables (réduction des emballages, papiers recyclés, cartouches recyclables, mobiliers respectueux de l'environnement ...).
 - Organisation de journées de formation (éco-conduite, gestion des bâtiments,...).
 - Charte « Moins de carburants, moins de CO2 » : pour formaliser l'engagement de chacun dans son acte de conduire.
 - La possibilité de livraison de paniers paysans (bio et locaux) aux agents sur leur lieu de travail.
-

Dans le cadre du PLP, plusieurs actions sont prévues

Mesurer les connaissances et les pratiques de prévention des communes et des agents

Deux enquêtes réalisées en 2013 :

- La première à destination des communes de m2A a mis en évidence des actions de dématérialisation et de réduction de la consommation de papier dans la majorité des communes.
- La seconde enquête, à destination des agents de m2A, a permis de recueillir 330 propositions d'actions (impression recto/verso, dématérialisation des échanges, réutilisation des chutes...).

Ces enquêtes alimenteront le programme à construire à partir de 2015.

Réduire la consommation de papier dans les collectivités

Réaliser un diagnostic des pratiques de m2A et de la Ville de Mulhouse